

EAUX CLAIRES

Le journal

Juin 2014

N° ISSN 0980-2762

Union de quartier

Eaux Claires

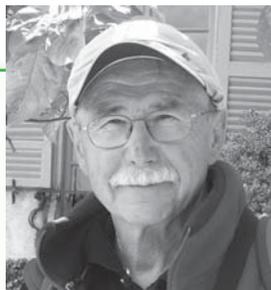
St Jean

Vallier

N°68



Le mot du président



Madame, Monsieur,

Après les journées de vote des 23 et 30 mars 2014, le nouveau conseil municipal a procédé à l'élection, du maire, monsieur Eric Piolle, et celle des adjoint.e.s et conseiller.e.s en charge de responsabilités dans les différents pôles. Dans le pôle PROXIMITÉ, l'adjointe, **Mme Laetitia Lemoine est l'élue en charge du secteur 3.** L'UDHEC l'a rencontrée pour lui décrire notre

association représentant l'Union de Quartier Eau-Claire, lui préciser nos actions, nos projets, lui montrer notre dynamisme grâce aux **membres de notre conseil d'administration, tous bénévoles et dévoués**, pour que notre quartier soit un lieu de vie le plus agréable possible.

Les nombreuses démarches et réunions avec la METRO¹ et la ville de Grenoble ont permis de réaliser les travaux indispensables dans le collecteur Vallier. Le personnel technique de la METRO et de la ville nous apportent leur aide et leur contribution, et nous rencontrerons, dès que possible, l'adjoint en charge de l'assainissement à la METRO afin de lui faire connaître, au nom de l'UDHEC, la demande des habitants concernant les travaux à entreprendre pour stabiliser le niveau de la nappe phréatique. **C'est un problème majeur à résoudre très rapidement.**

Les différentes réunions de travail avec les polices Nationale et Municipale se sont traduites par des améliorations, quelquefois limitées dans le temps, quant à la qualité de vie des habitants. C'est un travail de longue durée pour la police et nous contribuons à préciser les améliorations indispensables pour rendre notre quartier un peu plus paisible.

Nous souhaitons une continuité dans nos relations de travail avec les nouvelles et nouveaux élu.e.s., afin de développer la qualité de l'accueil, dans les écoles primaires (Ecole Painlevé par exemple). Concernant les personnes âgées, nous poursuivons nos démarches avec le CCAS pour faire aboutir la création d'un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) sur le quartier. Ces actions conjointes pourraient permettre un aménagement serein de l'ancien logement des enseignants de l'école Painlevé.

Ce semestre a été encore plus riche en événements organisés par l'UDHEC, voyage culturel à St Etienne, exposition culturelle avec URBAN EXPO et l'exposition « L'Art dans les EAUX-CLAIRES » à la bibliothèque Eau-Claire Mistral, fête du quartier le 21 juin, animations à l'Espace Personnes Âgées, rue Joseph Bouchayer,...

Quelques articles de ce journal témoignent de nos différents engagements, et ce nouveau Conseil d'Administration de l'UDHEC, catalysé par quelques dynamiques conseiller.e.s, apprécie le retour positif délivré lors de notre passage pour apporter la nouvelle carte d'adhésion 2014. Nous sommes très heureux de leur accueil et des échanges qui ont lieu à cette occasion, comme nous remercions beaucoup ceux qui spontanément, envoient leur adhésion à notre adresse, au Centre Social Eau-Claire.

En adhérant à l'UDHEC, vous nous encouragez à poursuivre nos actions avec pour seule finalité, vivre heureux dans notre quartier, dans votre quartier, pour tous, petits et grands.

Nous espérons que vous lirez ce journal avec plaisir et intérêt et que nos articles aiguïseront votre curiosité.

Nous vous souhaitons un bel été, un bel automne, dans l'attente d'un prochain journal de l'UDHEC.

Robert DARVES-BLANC
Président de l'UDHEC

Fête de quartier

Samedi 21 juin

14 h-19 h

¹ La communauté d'agglomération "Grenoble Alpes Métropole" (<http://www.lametro.fr/>), dont les fondations datent de 1966, est communément appelée "la Métro". Deuxième métropole de Rhône-Alpes après Lyon, la Métro associe 49 communes autour d'un seul et même objectif : améliorer la vie quotidienne de ses 440 000 habitants.

Le développement économique, l'organisation des déplacements, la protection de l'environnement, le cadre de vie, l'habitat et la solidarité urbaine constituent l'essentiel de ses missions. Au 1^{er} janvier 2015, elle prendra le statut de métropole.

POINT SANTÉ

Chaussures de confort
Scholl, Medina...

Sous vêtements laine, angora
et soie

Gaines et ceintures
de maintien

7, rue Pierre Ruibet
Tel. 04 76 49 00 81



Yoga de l'Energie

Stages Yoga

Été 2014

- Yoga nature - La respiration
- Stages résidentiels à Villard de Lans
- Stages à la salle sur différents thèmes à partir du 7 juillet
- Reprise et découverte du 25 au 28 août

www.presence-en-yoga.fr

Véronique BARRA - Salle de Yoga
18, chemin des Marronniers
38100 Grenoble
06 62 20 87 93



A Grenoble

et son agglomération

Françoise assure un service de qualité discret, rapide et fiable en mettant à votre disposition une large gamme de produits pour l'incontinence et la stomie adulte passagère ou permanente.

Livraison à domicile
09 71 25 02 91

E-mail : rvdistribution@orange.fr

Orthopédie des Eaux-Clares



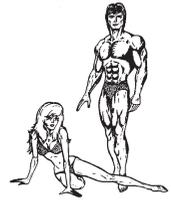
Applicateur de
petit appareillage agréé S.S.

Magasin Conseil "Médima"
22, Bd Joseph Vallier - Tél. 04 76 49 00 81

Club Antinéa

Fitness • Body building

10, rue des Eaux-Clares
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 96 92 43



LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :

- D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc...)
- Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
- Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
- Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
- Climatisation en période de chaleur.
- Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).

La devise du Club Antinéa :

Du sérieux...
... des résultats

Depuis + de 30 ans dans votre quartier



Christian
Coiffure

COIFF'MIXTE

C. Bøeningen

41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble ☎ Tél. 04 76 96 82 60



ESPACE
VIKING
MUSCULATION - FITNESS

Le centre
de remise en forme
de votre quartier

- Musculation
- Cardiotraining
- Fitness Pilates • Zumba

2, chemin des Marronniers - 38100 GRENOBLE
Tel. : 04 76 70 11 99

Christine coiffure

femmes • hommes • enfants

Lissage brésilien
et soins à la kératine

OUVERTURE

Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop

Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop

Fermeture le mercredi

2 rue Henri Moissan

38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80



PRIX SPECIAL ETUDIANTS

Sortie découverte, culturelle et régionale



Le jeudi 24 avril 2014, 55 habitants du quartier Eaux-Clares, adhérents de l'UDHEC, étaient rassemblés devant l'EPA Bouchayer dans l'attente du car pour Saint-Etienne afin de découvrir le Planétarium et le Musée de la mine.

Le départ fut donné à 8 h 15 à bord d'un autocar Perraud conduit par une jeune femme de 24 ans (dont la compétence et la maîtrise ont fait l'admiration de tout le groupe).

Le trajet aller par Beaurepaire, l'autoroute la vallée-du-Gier, nous amena au Planétarium à 10 h 15 où nous attendait un animateur pour nous présenter un impressionnant spectacle en 3 D (un voyage dans le système solaire).

Nous avons survolé les reliefs de Mars et plongé à travers les anneaux de Saturne avec

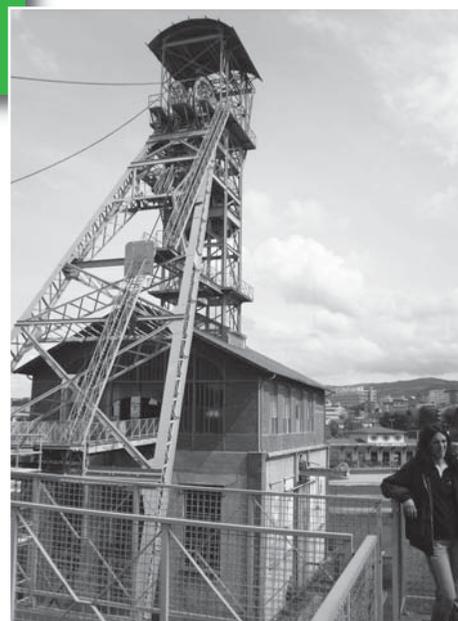
l'impression de recevoir des météorites sur la tête. Les notions de mécanique classique laissèrent très vite le pas à la relativité restreinte, puis à la relativité généralisée.

Einstein était presque à côté de nous... ! L'animateur, extrêmement compétent, a bien voulu répondre aux nombreuses questions émanant du groupe, sans pouvoir donner de réponse à la curiosité de certains qui voulaient connaître ce qui existait avant le Big Bang. Mais qui le sait... ?

Heureusement, il y eut le déjeuner, entracte indispensable pour bien assimiler la Culture. Un restaurant proche du planétarium permit à chacun d'apprécier la convivialité des deux salles qui nous étaient réservées. Chaque convive apprécia les nourritures terrestres, les liquides locaux, un voisin ou une voisine du moment, dans une très bonne ambiance familiale et amicale.

L'après-midi fut consacré au musée de la mine (Puits Gouriot), dernier grand témoin du bassin minier stéphanois, dans lequel 180 puits furent en activité, descendant pour certains jusqu'à 1000 m, tous reliés entre eux par des galeries.

Fermé en 1973, dernier puits de Saint-Etienne, nous découvrons l'impressionnant Lavabo (salle des pendus-pour les vêtements seule-



ment... !) et l'émouvante galerie reconstituée qui nous a permis de comprendre les très dures conditions de travail des mineurs. Nous avons pu emprunter un authentique train de mine et descendre (tout le groupe) par un ascenseur, comme pouvaient le faire les mineurs, à une vitesse (simulée pour nous) de l'ordre de 12 m/s, soit une descente de 1 000 m en moins de 2 minutes.

Le trajet de retour se fit par la RN 82, le col de la République avec arrêt, pour évoquer un personnage stéphanois, Paul de Vivie dit Vélocio, un passionné de bicyclette (et figure emblématique du cyclotourisme français-1853-1930), qui participa à la fin du 19^{ème} siècle à l'amélioration de ce moyen de locomotion. Puis ce fut, Bourg-Argental, la vallée du Rhône, la plaine de Beaurepaire et l'arrivée à Grenoble à 19 h 30.

Encore un beau voyage qui n'a pu avoir lieu que grâce au dévouement de la commission Animation de l'Udhec, à l'aide du FPH (Fonds de Participation des Habitants) du secteur 3 et à la participation financière de l'UDHEC.

Régis QUIBLIER
(Président de la commission ANIMATION)



Compte-rendu de l'Assemblée

des adhérent-e-s de l'UDHEC, et du débat public du 13 février 2014 (18 h-21 h)

Elu-e-s invité-e-s et présent-e-s : J. Safar, S. Gemmani, I. Masson, P. Garcia, M. Chamussy, MC. Nepi, P.de Longevialle, C. Crifo, G. Kuntz, M. Girod de l'Ain.

Personnel administratif et technique de la ville de Grenoble : C. Allibe, D. Basire, G. Peignaud.

METRO: C. Mayoussier, B. Maneval, P-L. Doucet.

Police municipale : L. Pruvost. Cluq : JP. Charre.
Excusé : M. Destot.

- L'assemblée générale de l'UDHEC débute à 18 h 05 dans la salle de conférences de la DDT où un grand nombre d'habitant-e-s sont debout malgré les 100 places assises installées par les conseillers de l'association arrivés dès 17 h pour l'organisation matérielle de la réunion.
- Un diaporama sert de support pour toute la soirée permettant un déroulement fluide des différent-e-s intervenant-e-s.
- Robert Darves-Blanc, en tant que président, se réjouit de voir une salle aussi bien remplie, et présente le **Rapport Moral**. Il rappelle le fonctionnement de l'association « qui peut constituer suivant le cas une force de contestation ou de proposition auprès des pouvoirs publics et des élus locaux » et souligne que « la neutralité politique de l'Udhec est clairement précisée dans ses statuts. »
- Il se félicite du bon fonctionnement du conseil d'administration et du bureau, du nombre croissant des adhérent-e-s (566 en 2013, augmentation de 16 % par rapport à 2012), de l'intérêt des habitant-e-s pour les 2 journaux annuels, des actions de l'UDHEC dans des domaines difficiles (inondations des sous-sols, sécurité publique et délinquance, urbanisation, environnement...), autant de thèmes traités dans les commissions qui présenteront leurs activités.



➤ Le rapport financier

rédigé par J. Bugnard et J. Desfours fait apparaître un excédent de trésorerie de 552,50 € permettant de combler les déficits des années précédentes.

- Ces deux rapports, soumis aux votes des adhérent-e-s pour l'année 2013, sont adoptés à l'unanimité des présent-e-s.
- Certains conseillers du CA sont renouvelables et 6 nouveaux-elles-candidat-e-s ont souhaité rejoindre le CA après la présentation des nouveaux-elles-candidat-e-s-présent-e-s, le

président soumet **au vote l'ensemble des candidatures**. J. Bugnard, Y. Cheminaud, R. Darves-Blanc, J. Desfours, J. Dournon, JP. Grosogeat, E. Mucciante, R. Quiblier, JP. Cadoux, H. Dionnet, H. Medanet, F. Vera, D. Woehrn, N. Lesage **sont élu-e-s à la majorité des 57 suffrages exprimés**.

➤ JP. Grosogeat, président de la commission urbanisme et déplacements, résume le travail important réalisé sur les points suivants :

- Inondations permanentes des caves et des sous-sols de nombreux immeubles, depuis la fin des travaux d'étanchéité du collecteur Vallier-Irvoiy. La concertation avec la METRO et la ville de Grenoble (VDG) permet d'espérer la mise en place de solutions à ce problème. De nombreux habitants rappellent le préjudice important qu'ils subissent depuis bientôt 3 ans, par l'impossibilité d'utiliser les caves et garages inondés, par la dégradation des sous-sols, par le danger lié à l'humidité sur des installations électriques. Les syndicats concernés, conseillés par des juristes travaillant avec l'Udhec, seront mandatés par les assemblées générales des copropriétaires pour plaider en justice, si nécessaire, dans le délai légal.

- Nombreuses réunions de travail avec la VDG sur les constructions nouvelles, l'amélioration des voies de circulation, le gymnase du lycée les Eaux-Claires, l'aménagement de bâtiment existant (ex logement des enseignants du groupe scolaire painlevé).

➤ J. Gentil, président de la commission sociale, présente le travail effectué avec de très nombreuses associations et structures du quartier eaux-claires (groupe hospitalier mutualiste : GHM, le centre d'accueil pour familles demandeurs d'asile : CADA, la passerelle, l'école d'infirmières de la Croix-Rouge : l'ISM...). les trois associations : **le Café de l'accessibilité, la Maison des Aidants, Astuce, sont présentées plus en détail.**



➤ R. Quiblier, président de la commission animation, rappelle les différentes manifestations organisées en 2013. à l'EPA Bouchayer (Espace personnes âgées : EPA), des après-midis festifs (tirage des rois, crêpes, bugnes, loto, repas à thèmes...). Brocante avec la MJC EAUX-CLAIRES, fête des voisins à la savane, voyage culturel à Gap. Il annonce, pour 2014, un prochain voyage culturel à Saint-Etienne, une fête du quartier

eaux-claires les 20 et 21 juin 2014, une collaboration avec URBAN EXPO (présentation des œuvres de 150 artistes) ainsi qu'une exposition à la bibliothèque EAUX-CLAIRES MISTRAL, « mon voisin est un artiste ».

- J. Ricard, présidente de la commission adhésions, rappelle le succès obtenu en 2013 quant à l'augmentation du nombre d'adhérent-e-s. elle remercie tou-s-tes- les adhérent-e-s qui ont pris spontanément leur adhésion sans attendre le passage du-de-la-collecteur-trice. Les nombreuses adhésions de soutien (10 € ou plus) permettent d'obtenir une moyenne de 7,8 € par adhérents en 2013.



- En l'absence de M. Gruffaz, président de la commission communication, R Darves-Blanc fait part de la « mise en sommeil provisoire » du site de l'Udhec et se réjouit du succès obtenu par les journaux n°66 et n°67 parus en 2013, des retours extrêmement positifs des lecteurs, de l'investissement des membres du CA pour la distribution bénévole de ces journaux.

- L'AG des adhérent-e-s se termine à 18 h 45, le président introduit le débat public, en présence de J. Safar, 1^{er} adjoint, d'autres élus, des techniciens et administratifs de la VDG, sur différents points choisis en CA de l'udhec.

- **Inondation des sous-sols.** Depuis octobre 2011, date de la fin de la réfection du collecteur d'eaux usées Vallier-Irvoiy, les remontées d'eaux de la nappe phréatique sont permanentes dans de nombreuses copropriétés qui ne peuvent plus utiliser leurs sous-sols (caves, garages...). La mise en conformité par la METRO de ce collecteur afin de ne plus mélanger les eaux usées et celles provenant de la nappe phréatique a entraîné une élévation du niveau de la nappe. l'Udhec a participé à de nombreuses réunions avec les élus et techniciens de la VDG et de la METRO afin de trouver une ou des solutions à une situation intenable pour les habitants du quartier Eaux-Claires et ceux du quartier voisin Chorier-Berriat. Plusieurs habitant-e-s ont fait part des désordres générés dans leur copropriété, bien illustrés par le diaporama.

Générale

J. Safar a confirmé ce travail de concertation et indiqué la volonté de la VDG de mettre en place une commission d'indemnisation des victimes. B Maneval, directeur de l'assainissement de la METRO, et G. Peignaud de la VDG ont expliqué le travail à réaliser durant le mois de mars afin de créer 80 barbacanes pour réduire la remontée de la nappe phréatique. D'autres travaux de plus grande ampleur suivront dans un délai de une à deux années afin de supprimer ces inondations et de mieux surveiller (pose de piézomètres supplémentaires) les variations de la nappe phréatique. L'implication de l'UDHEC, avec l'aide de certains membres d'une grande compétence reconnue dans les domaines de l'assainissement et de l'hydrogéologie, a été déterminante dans les prises de décisions de la VDG et de la METRO.

- **Sécurité publique dans le quartier Eaux-Claires.** En septembre 2013, le président de l'UDHEC traduisait l'anxiété des habitants, dans un article du Dauphiné-Libéré. Suite à la recrudescence des cambriolages, des « vols à l'arraché », des agressions aux biens et aux personnes, des incendies de voiture, l'UDHEC a demandé des réunions de travail avec les élus de la VDG et les polices municipale et nationale. La police nationale intervient sur certains quartiers pour démanteler des réseaux illicites, les délinquants migrent et agissent sur les quartiers voisins où les désordres se multiplient. De nombreuses arrestations et comparutions en justice, de nombreuses saisies de matériels divers (drogue, armes, quads, scooters, voitures.) témoignent de ces actions fortes permises par l'arrivée de renfort de police pour les zones de sécurité prioritaires, dont Mistral, quartier voisin des Eaux-Claires. La police nationale intervient également dans le domaine de la prostitution, de plus en plus présente sur le quartier et sur les boulevards voisins. Le directeur-adjoint de la police municipale a précisé son domaine d'intervention, rappelant les n° de téléphone à composer (voir journal 67 de l'UDHEC). Il a bien noté les lieux de stationnement abusifs ou sauvages, souhaitant vivement que les habitants les signalent pour interventions et décisions à prendre si nécessaire.
- **Bâtiment PAINLEVÉ** (ex-logement des enseignants du groupe scolaire PAINLEVÉ). J. Safar confirme les échanges entre l'Udhec et la VDG sur les souhaits des habitants d'utiliser ce bâtiment à destination des enfants

du groupe scolaire et des personnes âgées (cantine scolaire, salle polyvalente, foyer de personnes âgées). Des études sont en cours auxquelles seront associés les habitant-e-s, demande relayée par le président de la SEVECL.

- **Aménagement de l'A480.** Le président de l'UDHEC a rappelé les avis du CCS3 et de l'UDHEC sur le souhait de maintenir cette autoroute urbaine à 2 fois 2 voies, préconisant une vitesse maximale de 70 km/h. Les projets actuels du Conseil Général ne satisfont pas ces demandes. Mme Crifo (M. Safar ayant quitté la réunion, M. Chiron étant absent), élue de la VDG, a donné les informations en sa connaissance et M. G. Kuntz, élu écologiste, a confirmé son adhésion à une vitesse de 70 km/h, rappelant les fréquentes alertes à la pollution de l'air dans la cuvette grenobloise qui ne feraient que croître avec une augmentation du trafic. Cette limitation de vitesse vient d'être adoptée pour le périphérique parisien.
- **L'aménagement du plan d'eau** devant le plateau semble utile pour permettre aux enfants d'en profiter dans de bonnes conditions d'hygiène (chiens et détritrus divers polluant cette aire de jeux pour enfants). Le trottoir situé devant l'école Anatole France est particulièrement glissant et dangereux par temps pluvieux. L. Masson étudiera ces questions avec les services concernés.
- **L'augmentation des logements neufs** n'est pas bien comprise vu le grand nombre de logements à louer (environ 3000). Ph. de Longevialle, adjoint à l'urbanisme, précise que la demande de logements neufs est liée aux meilleures conditions énergétiques de ces constructions, indiquant que l'aménagement des logements anciens pouvait aussi, être une solution à la limitation de la densification de la ville. M. Chamussy partage cette idée et souhaite une limitation des nouvelles constructions.
- **A 20 h 20**, le président de l'UDHEC arrête le débat, remercie l'ensemble des participant-e-s et propose de continuer les échanges autour d'un pot amical, la salle devant être libérée à 20 h 45 et restituée entièrement rangée avant 21 h.

Conseil d'Administration et bureau de l'Udhec 2014

Elections de l'AG du 13 février 2014 et du CAE du 27 février 2014

Membres du CA	Membres du bureau
1 - M. Bugnard Jacques	Trésorier
2 - M. Cadoux Jean-Pierre	Trésorier-Adjoint
3 - Mme Cheminaud Yvette	Vice-Présidente
4 - M. Darves-Blanc Robert	Président
5 - M. Desfours Jacques	Vice-Président
6 - Mme Dionnet Henriette	
7 - Mme Dournon Josette	Membre du Bureau
8 - Mme Dournon Peggy	Membre du Bureau
9 - M. Gentil Jacques	
10 - M. Grosogeat Jean-Pierre	
11 - Mme Lesage Nicole	
12 - Mme Medanet Héléne	Membre du Bureau
13 - Mme Medina Aline	Membre du Bureau
14 - M. Mucciante Elio	Membre du Bureau
15 - Mme Muratore Geneviève	
16 - M. Quiblier Régis	Membre du Bureau
17 - Mme Ricard Janine	Secrétaire
18 - M. Savine Jacques	Membre du Bureau
19 - Mme Vera France	
20 - Mme Terra Roselyne	Membre du Bureau
21 - M. Woehrn Daniel	Membre du Bureau

Robert DARVES-BLANC

Centre Social Eaux-Clares : La parole est aux usagers

Dans le cadre du renouvellement du contrat de projet qui lie le centre social Eaux Claires (via le CCAS de Grenoble) à la Caisse des Allocations Familiales, l'équipe du centre social a commencé fin avril le recueil de la parole des habitants du quartier Eaux Claires : comment chacun perçoit-il le quartier, la vie qui s'y déroule, quelles sont ses attentes à l'égard du centre social ?

Les participants à cette première rencontre (Comité des usagers du 26 avril à la MdH3) ont pu dire leur vision du quartier : plaisant à vivre en règle générale, solidaire quand il le faut, pratique par les services et commerces de proximité, riche de sa vie associative. Mais certains ont également exprimé leur inquiétude par rapport aux transformations rapides, au partage problématique de certains

espaces publics, à l'expression d'un relatif individualisme qui peut générer de l'exclusion.

Et le centre social Eaux Claires ?

Les usagers présents disent apprécier la qualité de l'accueil, la proximité de l'association ADAMS (gestionnaire d'emplois familiaux), le dispositif Pass'Culture, le réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS).

En contrepartie, ils trouvent dommage que l'agenda des activités ou événements ne soit pas plus coordonné, ils pensent que l'information sur l'actualité du secteur pourrait être mieux diffusée, ils apprécieraient d'être associés à la programmation des spectacles du Pass'Culture et imaginent que le centre social pourrait faire plus (ou mieux) pour ouvrir ses activités aux personnes différentes.

Concernant le déficit de connaissance des associations du secteur, le groupe évoque la possibilité d'un listing... et pourquoi pas d'un forum des associations ?

Dans le courant du mois de juin, une nouvelle rencontre des usagers du Centre Social Eaux Claires aura lieu pour échanger sur les projets et perspectives des années à venir.

Si vous n'avez pas pu contribuer à cette réflexion, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou de vos attentes de vive voix, par mail ou par courrier.

Françoise MAHEU

Centre Social Eaux Claires
31 rue Joseph Bouchayer
04 76 96 76 15
cs.eaux-claires@ccas-grenoble.fr

Handicaf

Présentation

HANDICAF est une activité du CAF Grenoble Isère qui s'inscrit dans la politique de la Fédération des Clubs Alpains et de Montagne, afin de promouvoir les sports de montagne auprès de publics habituellement éloignés de ces pratiques.

L'activité s'adresse particulièrement à des personnes en situation de handicap intellectuel, leur permettant de pratiquer la montagne de façons diverses : Randonnée pédestre, Randonnée raquette, Via ferrata, Descente de canyon, Week-End en montagne. Elle a pour objectif à terme, pour ceux qui le désireront, une intégration dans les activités régulières du Club.



Programme

Le programme comprend une sortie Randonnée par mois, deux Via ferrata et une sortie descente de canyon au cours de l'année, deux Week-End en refuge ou chalet CAF. Les dates seront publiées sur le programme du Club.

Encadrement

Laurette Fosse, Maurice Métra, Danièle Taberlet, Robert Barbier, Christian Roux, Daniel Woehrn.

Contact : Daniel Woehrn

Tél. : 04 76 96 92 995

courriel :

daniel.woehrn@wanadoo.fr

L'A.F.E.V.

Une association étudiante qui lutte contre les inégalités !

Vous connaissez l'AFEV ? ... « Association de la Fondation Etudiante pour la Ville ».

Par des actions concrètes, l'AFEV s'efforce d'être utile contre les inégalités avec comme buts : une réussite éducative pour tous, créer des ponts entre les quartiers de notre ville, accompagner le développement local des quartiers populaires et contribuer à l'engagement des habitants sur les questions qui les concernent.

Comme cette association est présente sur notre quartier, l'UDHEC a voulu en savoir un peu plus sur son fonctionnement et ses activités, c'est pourquoi elle a interviewé sa responsable locale Mme Boutry.

Chère Madame, parlez-nous de votre engagement ?

Tout d'abord laissez-moi vous donner un aperçu de cette association et de son importance ! Créée à l'origine par trois étudiants, elle a démarré en 1991 où plus de 130.000 étudiants ont, depuis, participé à la lutte contre les inégalités éducatives et sociales. Permettez-moi de vous citer quelques chiffres qui concernent la France entière :

- Une présence dans une quarantaine de villes de France (*Paris, Toulouse, Grenoble, Lyon ...*)
- 7 000 étudiants bénévoles accompagnent individuellement des jeunes de 5 à 18 ans
- 500.000 heures de bénévolat par an
- Plus de 400 volontaires en service civique... dont notre Célia ici présente !
- Un millier de KAPSEURS à l'horizon 2015...

Je vous coupe... des KAPSEURS avez-vous dit ?

Oui, excusez-moi d'employer ce mot bizarre ! Il s'agit d'étudiants bénévoles acceptant de donner au moins deux heures par semaine au service de projets solidaires... la KAPS (*dont les KAPSEURS font partie*) est une « sous marque » (*si j'ose dire !*) de notre association, dont le sigle signifie **Kolocation A Projets Solidaires**.

Sur notre quartier, les « Kapseurs » sont des étudiants, garçons ou filles, qui acceptent de vivre en colocation dans cet immeuble et qui donnent du temps pour des jeunes du quartier Mistral.

Ils sont actuellement 37 mais notre bâtiment peut en recevoir 40 ... alors qu'on se le dise !

Ils habitent ici, dans des appartements avec chambre privative et des pièces communes, ce qui permet une vie sociale plus sympathique.

Oui, je vois ! Connaissez-vous Melle Sihem ?

Bien sûr ! Je crois qu'elle est venue présenter le KAPS à l'Espace Personnes Âgées de la rue J. Bouchayer : elle était invitée par l'UDHEC et elle a même partagé avec plaisir des crêpes avec les personnes présentes, et avec vous je crois !

Et dites-nous un mot de vos activités ?

J'occupe, comme salariée de l'AFEV, le poste de coordinatrice des KAPS : une partie de mon travail consiste dans le recrutement et la formation des étudiants bénévoles des Universités et Ecoles de Grenoble (*par exemple Science-Pô est très présent chez nous*) et je les aide à acquérir la connaissance du quartier que beaucoup ignorent.

Mais je coordonne aussi les 15 projets solidaires que l'AFEV accompagne, comme l'atelier photo du Plateau, l'aide aux événements du football club, le « Prunier sauvage » et son club des spectateurs, les actions d'aide à l'orientation avec le CIO et le collège, le lien avec le Secours Populaire ou encore des ateliers de théâtre-forum contre les discriminations... etc ! Pas de quoi s'ennuyer, je vous assure !

Heureusement je suis aidée par Célia qui a terminé son cursus d'ingénieur et qui s'est engagé dans le Service Civique de 7 mois auprès de nous, et aussi par Justine.

Chère Madame, nous allons vous quitter mais laissez-nous vous dire un grand merci et un grand bravo à vous, à Célia et aux jeunes qui vous entourent, pour ce travail essentiel que vous faites pour que toutes formes de discriminations puissent disparaître dans notre pays et pour que les chances soient égales pour tous !

**Pour la Commission Sociale :
Jacques Desfours et Jacques Gentil**

Club des Retraités des Eaux-Clares

Comme le veut la tradition au club, l'année 2013 s'est terminée par le repas de Noël, repas très apprécié par la soixantaine de convives, y compris quelques amis du club St Appolinard.

Par l'excellente qualité des divers plats et l'impeccable service, le traiteur a mérité ce jour là, une étoile. La journée a été animée par notre ami DESIRE.

Une trentaine de membres du club ont également fêté dans une joyeuse ambiance et un bon réveillon, l'entrée dans la nouvelle année 2014.

Comme chaque année, en mars nous (45) avons répondu à l'invitation du club St Appolinard où nous recevons toujours un excellent accueil.

Ce même mois, nous avons organisé à la salle du club, un repas choucroute et danse.

En avril, notre ami Louis Gomariz nous a concocté une bonne paëlla avec après-midi dansant.

Le 15 avril, sortie journée avec la visite du musée des tisserands à La Bâtie-Montgascon, repas à Chimilin et visite de l'atelier la féerie du sucre à Fitialieu.

Le 31 mai, au club, concours de boules agrémenté d'un repas froid.

Le 12 juin, sortie journée, avec visite de la fabrique de cannes à Entre-deux-Guiers, repas à Pont de Beauvoisin et visite du musée de la machine à bois dans cette commune.

Bien sûr, nous n'oublions pas la fête des Mères, la galette des Rois et les crêpes.

Dans ce premier semestre, nous avons organisé un loto et un concours de belote.

Nous continuons chaque mardi et vendredi (14 h-18 h) à nous divertir autour des jeux, le tout agrémenté d'un goûter.

**Roger Pageault
(Président du club des retraités
des EAUX-CLAIRES)**

Ça s'est passé

à la MJC des Eaux Claires



La MJC des Eaux Claires, est une association socioculturelle qui fait vivre dans son quotidien un projet associatif fondé sur l'égalité des chances, le respect des différences et l'accès à la culture pour tous : enfance, jeunesse et adultes. Ainsi, le cinéma d'art et essai, le spectacle vivant et les arts plastiques sont abordés de mille et une façons, afin de permettre à chacun de porter un nouveau regard sur le monde. Les enfants sont accueillis les mercredis dès la fin de l'école et pendant les vacances scolaires au sein de l'accueil de loisirs 3/13 ans, en fin de journée dans le cadre des ateliers périscolaires 5/11 ans et lors de séjours de vacances l'été. Ces propositions aussi diverses soient-elles, convergent dans une même perspective : offrir des champs d'exploration et de découvertes respectant le rythme de chacun.

■ Coup de projecteur sur la jeunesse

Ni tout à fait enfants, ni tout à fait adultes, rêveurs et parfois frondeurs, les jeunes sont porteurs d'une certaine vision du monde. A la croisée des chemins entre la famille et l'école, la dynamique menée par la MJC vise à soutenir le développement de nouvelles compétences en accompagnant les projets collectifs. Par exemple, à l'occasion du dernier pique-nique proposé aux lycéens du secteur, plusieurs projets ont été initiés : deux



groupes de musique, un groupe d'échanges autour de la culture japonaise, un groupe de discussions sur l'actualité, etc. L'animateur jeunesse est présent pour accompagner et soutenir ces démarches de jeunes et éventuellement proposer des passerelles et des rencontres avec des professionnels reconnus. Il est par exemple le référent de la Junior Association : Le cercle de Kroov. Créé il y a 4 ans, elle est composée d'une vingtaine de jeunes de 11 à 18 ans et a pour but la pratique et la promotion du jeu de rôle dit « papier ». Les jeunes se réunissent à la MJC tous les vendredis de 17 h à 19 h autour d'une histoire dont ils sont les héros. Amateurs, amatrices d'expériences nouvelles, venez à leur rencontre !

■ L'accueil jeunes est aussi un lieu de vie ouvert, du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la MJC. On peut venir entre copains, faire une partie de baby-foot ou de billard, s'y retrouver pour discuter, et pourquoi pas, construire et donner vie à un projet, à un rêve... On peut aussi venir s'y renseigner pour trouver un job d'été, passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation), ou simplement rencontrer l'animateur et passer un moment à échanger. De plus, la MJC intervient quotidiennement au Collège Aimé Césaire dans le cadre des ateliers du Projet Educatif Local. Entre 12 h 30 et 13 h 30, des animateurs spécialisés viennent proposer aux collégiens la découverte et la pratique de la magie, du dessin, du théâtre d'impro, de la vidéo, etc. Grâce au soutien actif des équipes du Collège, l'ambiance y est excellente. Ainsi de nombreux prolongements peuvent être imaginés, cette année : visite des studios de France 3 Grenoble, soirée théâtre d'impro à la Bobine. De plus les ateliers ont été enrichis par la présence au Collège de la compagnie la Fabrique des Petites Utopies. Les mercredis et les vacances scolaires, la MJC propose des passerelles entre les

activités à destination de l'enfance et celles pour la jeunesse. En effet, à partir de 11/12 ans, les enfants aspirent à plus d'autonomie et donc à de nouvelles formes d'accès aux loisirs. Pour ceux qui le souhaitent l'idée est de proposer des formes d'activités et des modes de fonctionnement alternatif où chacun peut expérimenter la prise d'autonomie tout en s'impliquant dans le fonctionnement d'un groupe. Dans cette optique, un séjour est proposé cet été pour les 11/16 ans à Vallon Pont d'Arc en Ardèche (du 10 au 19 juillet 2014).

■ Au niveau des jeunes et des adultes, la MJC propose des ateliers de pratique artistique et sportive chaque semaine et ce tout au long de l'année scolaire : cours de gymnastique, yoga, piano, poterie, etc. Animés par des animateurs spécialisés, ces ateliers permettent de découvrir ou d'approfondir des connaissances dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Avis aux amateurs et amatrices !

Tous ces projets et ces actions sont enrichis par les partenariats noués de longue date avec des institutions culturelles qui sollicitent l'association sur des thématiques et des entrées diverses : le Musée de Grenoble avec l'exposition hors les murs, des compagnies de spectacle vivant, etc. Ainsi, les propositions à destination des publics accueillis s'enrichissent et s'étoffent par ces activités hors du commun.

Pour retrouver le détails des actions conduites par la MJC des Eaux Claires ainsi que les modalités d'inscriptions, rendez-vous sur notre site internet : www.mjceaux-claires.fr



2014 : la bibliothèque Eaux-Clares sous le signe de l'art

2014 est véritablement une année sous le signe de l'art pour la bibliothèque Eaux-claires Mistral.

*L'art au travers de la littérature, avec l'invitation dans le cadre du Printemps du livre (avril 2014) de Judith Perrignon, auteur du roman *Les faibles et les forts*, de Thomas B. Reverdy, auteur du roman *Les évaporés*, de l'illustrateur Gilles Bachelet, du romancier jeunesse Vincent Cuvellier, auteur de *La fois où je suis devenu écrivain*. Tous leurs ouvrages sont empruntables à la bibliothèque.



*L'art au travers de la gravure, de la peinture, de la sérigraphie, avec l'exposition de trente estampes issues des collections de l'arthothèque. Cette exposition intitulée « Sensations » a lieu du 20 mai au 7 juin 2014 à la bibliothèque, en écho au Musée hors les murs à la MJC des Eaux-Clares.

Les estampes sont empruntables à votre domicile dès la fin de l'exposition, sur présentation de votre carte d'abonné. Un atelier sur tablette ipad sur le thème des 5 sens est également prévu le mercredi 4 juin à 16 h, à partir de 8 ans. Réservation conseillée.

*L'art au travers du projet « L'art dans les Eaux-Clares » en collaboration avec l'UDHEC qui présentera une exposition éclectique (professionnels et amateurs) d'arts plastiques, peinture, sculpture, tissage et poterie d'art, photo... avec un carré réservé aux enfants de 8 à 12 ans, du 17 au 28 juin 2014 à la bibliothèque. Suivie d'une matinée-débat sur « l'expression d'art de chacun au quotidien dans le quartier et en famille » le samedi 21 juin 2014 à 10 h 30.

*L'art au travers de la photographie, qui sera la base du nouveau livre de Ramona Badescu édité en octobre prochain par la Ville de Grenoble et offert à tous les bébés grenoblois nés en 2014-2015.

Info :

Adhésion gratuite pour les Grenoblois âgés de plus de 65 ans.

Les – de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minimas sociaux et les demandeurs d'asile bénéficient de la gratuité quelle que soit leur commune de résidence.

Programme d'été :

La Bibliothèque Eaux-claires Mistral sera ouverte tout l'été, selon les horaires de vacances scolaires.

Durant le mois de juillet, des animations de bibliothèque de rue (racontage d'histoires pour petites et grandes oreilles, feuilletage de livres, etc) seront proposées les mardis et jeudis de 17 h à 19 h sur le quartier Mistral, en présence de médiateurs et bibliothécaires et en lien avec les partenaires du quartier.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la bibliothèque au 04 76 21 25 28
bm.eclaires@bm-grenoble.fr

Les artistes grenoblois s'affichent dans les arrêts de trams

Du 10 au 23 avril, une exposition d'art originale s'est déroulée avec la mise d'affiches d'artistes au nombre de 150 dans les arrêts des trams, sur les 4 lignes.



Une association grenobloise URBAN EXPO (<http://www.urbanexpo.fr/>) a pris cette initiative et l'UDHEC en a été partenaire dans le souci d'associer la population du quartier à cette expression artistique. Pour cela, le 13 avril une vingtaine d'habitants des Eaux-Clares ont fait la visite des arrêts, jusqu'au Prisme, en présence des artistes, ce qui a généré un dialogue intense et fructueux dans le groupe.

L'UDHEC a organisé une réunion bilan de cette manifestation artistique, le 22 avril, comprenant des artistes exposants et des habitants du quartier Eaux-Clares pour un débat sur les œuvres réunies dans le catalogue édité par l'UDHEC, sur la notion de création artistique et l'envie de créer.

Grâce à ce bilan positif, l'UDHEC s'est engagée dans l'organisation d'une exposition « l'art dans les Eaux-Clares » qui se déroulera du 17 au 28 juin et qui aura lieu à la bibliothèque Eaux-Clares Mistral pour les artistes du secteur 3.

Jean-Jacques Mazet dit MADIA



RESSEMELAGE ECLAIR

Jonathan Pellorce

Cordonnerie Traditionnelle

Clés verrou - sécurité - Clés toutes voitures
Tampon - Gravure

Spécialiste • Chaussons d'Escalade • Chaussures de Montagne

30, Bd Joseph Vallier - 38100 GRENOBLE • Tél. 04 76 49 40 06

PRESSING VEYMONT

Tous vêtements :

Cuir • Daim • Peau

Blanchisserie • Repassage

Tapis • Couture • Retouches



Du mardi au vendredi 7h30-12h / 15 h-18h30 • Samedi matin 8h - 12h
7 rue Pierre Termier 38000 GRENOBLE - Tél : 04 76 21 14 13

La Boucherie des Grands Boulevards



www.boucherie-remy.fr

Pour un meilleur service et un plus grand choix,
pensez à réserver vos commandes de fêtes de fin d'année

Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30
56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 96 36 92

à vos



ANTENNES MAIRIE DE QUARTIER

Secteur III S.O 1, 68 bis rue Anatole France 04 76 20 53 90
Secteur I N.O 10, rue Abbé Grégoire 04 76 96 67 72



PHARMACIENS

BOURGAT-CUNY, 57 Bd J. Vallier 04 76 96 65 47
BARASC 8, Bd J. Vallier 04 76 96 20 70
JARDILLIER-PEYRAMOND 22, Bd J. Vallier 04 76 96 04 14
HERVÉ 61, rue des Eaux-Claires 04 76 96 43 52
PH. DES REMPARTS 2, av. Rhin-et-Danube 04 76 21 57 78



DENTISTES

ASTRUC 12, av Rhin-et-Danube 04 76 21 30 89
CALIGULA 14, rue des Eaux-Claires 04 76 21 31 64
TATIN 14, rue des Eaux-Claires 04 76 21 31 64
VUKOVIC 16, rue Barral de Montferrat 04 76 96 35 64



PEDICURES/PODOLOGUES

VALAGEAS Geoffrey Av. Rhin et Danube 04 76 96 13 89
COHEN-DE-LARA 53, Bd J. Vallier 04 76 49 57 84
MONTIS-SHAFFUSER
2, cours de la Libération 04 76 96 11 58
ODEYER Alexandra 22, Crs de la Libération 04 76 48 01 02
PRINGALLE 53, Bd Joseph Vallier 04 76 49 57 84



LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

FRAIGNE 2, Av. Rhin et Danube 04 76 21 21 36
LAREBIO 28, Cours de la Libération 04 76 21 23 63
MUTUALISTE des Eaux-Claires
8, rue Docteur Calmette 04 76 49 38 05
ORIADE 2 Bd, J. Vallier 04 76 96 23 22



INFIRMIERS

BROSSE Robin, 2, Av. Rhin et Danube 04 38 12 08 90
CATANE INFIRMIER 2 rue Moissan 04 76 16 86 17
CHAMBARD 2, Av. Rhin et Danube 04 38 12 08 90
DELAUNAY Muriel 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
DURAND Jean-Paul, 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
GIANOTTI 2, Av. Rhin et Danube 04 76 17 20 10
LIAS 3, Av. Rhin et Danube 04 76 48 45 74
PUIGPINOS Martine 17, rue Henri Dunant 04 76 70 11 53
ROMANIN 34, rue Guynemer 04 76 21 40 03
SURACI 2, Av Rhin et Danube 04 76 17 20 10



PSYCHOLOGUES

GRECO Danièle 2, Cours de la Libération 06 75 96 55 06



PSYCHOLOGUE prénatalité

SAINT-PERE 06 63 16 22 31

• SPA du Dauphiné - Le Maupas 38410 Uriage
04 76 49 18 23

• PILAFFIT 4, Rue Charles Lory
(Cours de Pilates) 04 76 96 52 51

Le service

KINESITHERAPEUTES

ALLIX-VIOSSAT 10, Av. Rhin-et-Danube	04 76 49 18 47
BEAUD 10, Av. Rhin-et-Danube	04 76 49 18 47
BARONE Laurence 35, rue Marbeuf	04 76 21 70 76
BLAIN Gaëlle. 2 av. Rhin et Danube	04 76 49 57 29
BORDEL Elise. 6 rue C. Lory	04 76 48 61 11
BROSSON 16, Crs de la Libération	04 76 21 71 62
BUSI Françoise 35, rue Marbeuf	04 76 21 70 76
CLOITRE Françoise 6, Rue Charles Lory	04 76 48 61 11
COMBE-GAROU 2, Av. Rhin et Danube	04 76 48 01 02
HERVÉ P. 2, Ch. des Marronniers	04 76 70 11 99
MEINELLY 6, rue Pierre-Termier	04 76 21 32 96
MUSSO C. 2, Av. Rhin-et-Danube	04 76 49 57 29
RIVOIRE 10, Av. Rhin et Danube	04 76 49 18 47
ROLLAND Bernard 7, Rue Pierre-Termier	04 76 21 32 96
ROLLAND Eric 7, Rue Pierre-Termier	04 76 21 32 96
ROUSSELOT Emilie 35, rue Marbeuf	04 76 21 70 76
ROBERT Céline 6, rue Charles Lory	04 76 48 61 11

OSTEOPATHES

CORNEBIZE Pascal,
10, Rue Jean Veyrat Tél./Fax: 04 76 21 31 36

SAGES-FEMMES- ACUPONCTURE

RAYMOND Amélie 2, av. Rhin et Danube
04 76 48 51 17

ORTHOPTISTE

REY Véronique 47, Bd Joseph-Vallier
(Centre Basse Vision) Fax: 04 76 96 04 32
Portable: 06 74 84 22 03

DIETETICIEN

PELLIN Chantal
20, Bd Joseph-Vallier 04 76 84 17 13

REFLEXOLOGUE

DURAND Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02

ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
Conseils, Ecoute
04 76 87 05 93

De nombreux médecins généralistes
et spécialistes exercent sur le quartier.
Vous pourrez trouver leurs coordonnées
dans les pages jaunes de votre annuaire.

DROGUERIE VALLIER

- BRICOLAGE, ART DE LA TABLE
- PETIT ELECTROMENAGER
- QUINCAILLERIE
- TOILE CIREE
- TAPIS
- JARDINAGE

**RECHARGE SODASTREAM
10,50 € TTC**

*échange 1 vide contre 1 plein

51, Bd Joseph Vallier 38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 04 77 - Tram Vallier-Catane
Du mardi au vendredi 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h Samedi 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Lundi APRES MIDI 14 h - 19 h

CEFIMMO

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES



- Vente de biens neufs et anciens
- Gestion locative complète

CEFIGES
GESTION PERSONNALISÉE DE PATRIMOINE

Gestion financière
Assurances individuelles

UNE ADRESSE DE PROXIMITÉ

Angle rue des Eaux Claires et rue Guynemer

Tél.: 04 76 70 07 58

www.cefimmo-arthur.fr

Membre du réseau national ARTHUR
Plus de 450 partenaires disponibles sur l'ensemble de la France.

SECURITEST

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



DANS VOTRE QUARTIER

Centre agréé par la préfecture de l'Isère n° S038T085

Crédit Mutuel des Eaux Claires

**La banque à qui parler
au service du quartier**

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30

samedi 8h30 - 12h

Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7

**46, bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble
N° Indigo: 0 820 366 276**

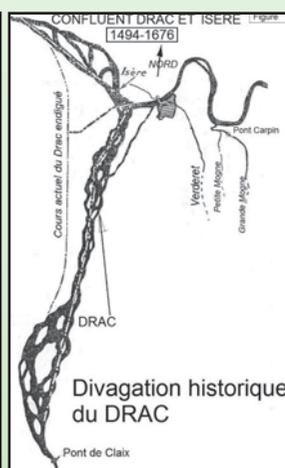
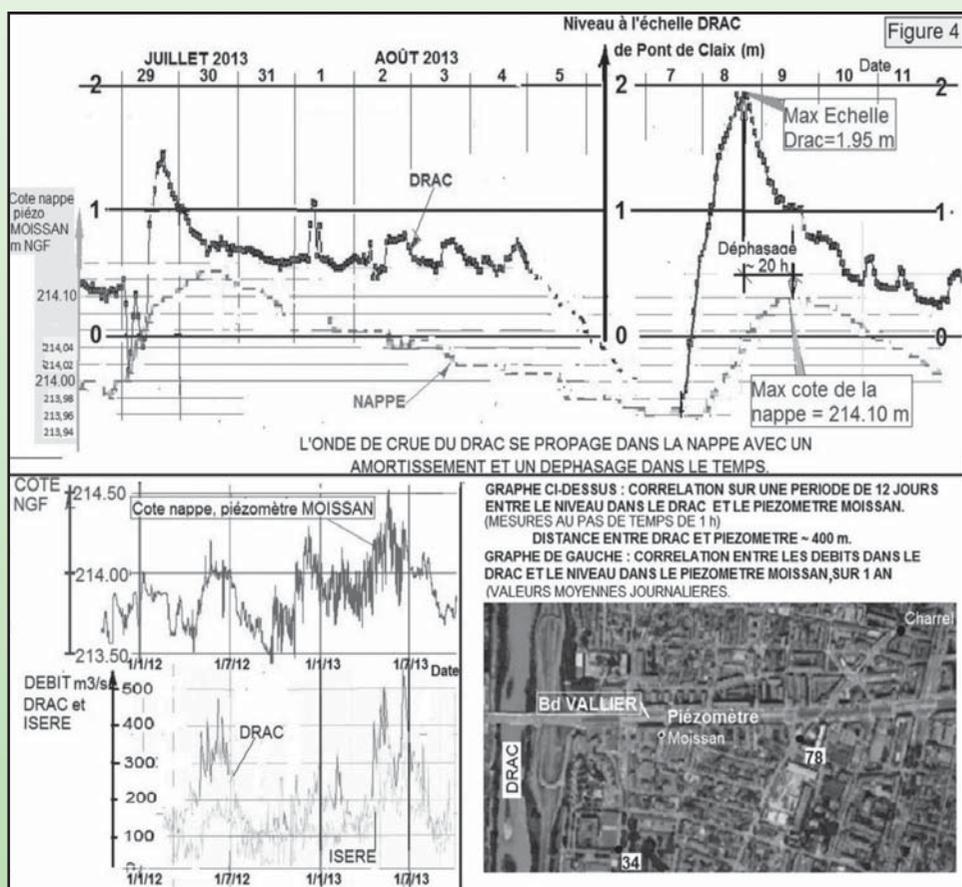
L'UDHEC visite le collecteur des boulevard Joseph Vallier



Suite aux nombreuses démarches entreprises auprès de la METRO (en charge de l'assainissement de la Ville de Grenoble (VdG) par délégation de service public) et de la Ville de Grenoble, des travaux ont eu lieu dans le collecteur Vallier pour rétablir une des fonctions de ce collecteur consistant à limiter la remontée des eaux de la nappe phréatique. Les 180 barbacanes ayant été obstruées (voir l'article de ce journal de P.Jardin et J-P.Borel, membres de l'UDHEC), le radier du collecteur ayant été refait et rendu étanche, la METRO et la VdG ont fait procéder à la réalisation de 80 barbacanes, les travaux se terminant fin mars 2014. Avec l'accord de la METRO et son aide logistique, une délégation de l'UDHEC a pu visiter les travaux réalisés et constater la fonction drainage de ces barbacanes. Cette étape doit être suivie d'une seconde série de travaux indispensables, tels que décrits dans l'article de messieurs Jardin et Borel. **L'UDHEC a montré une nouvelle fois que l'action commune des habitants des Eaux-Clares, avec les compétences techniques et juridiques de certains de ses adhérents, avec son approche résolument participative aux actions et décisions à prendre, pouvait travailler à la recherche de solutions réalistes dans le cadre d'échanges constructifs.**

Robert DARVES-BLANC

Grenoble, histoire d'une agglomération menacée par les crues de nappe.



Entre Drac et Isère, Grenoble a été inondée plus de 100 fois au cours de son histoire. Les énormes efforts déployés par les habitants ont conduit à une maîtrise de la fougue de nos rivières torrentielles. Les colères du Drac (Le DRAGON) et de l'Isère (Le SERPENT) ont été peu à peu domptées par les aménagements réalisés sans

interruption depuis 2 siècles. Ils sont complétés aujourd'hui par le SYMBHI (http://www.symbhi.fr/projet_Isere amont en cours depuis 5 ans). L'objectif est de protéger nos villes des submersions par débordement lors des crues historiques les plus fortes, jusqu'à des crues de période de retour proche de 500 ans. Ce qui fait l'originalité du nouveau projet est l'intégration des aspects environnementaux et paysagers.

Mais, n'existent-il pas des failles dans cette protection ? Nos bâtiments sont-ils bien protégés des submersions lors des crues des rivières ? N'existent-ils pas des risques de submersions par remontées des eaux souterraines ? Dans les projets récents, le fonctionnement des nappes alluviales est-il inclus ?

eaux usées



Moulin de Canel, le canal Salicon,... De part et d'autres de l'avenue Lesdiguières, appelé aujourd'hui cours Jean Jaurès et cours de la Libération, coulaient 2 canaux utilisés par des barques. Des fossés bordaient également les fortifications (voir figure 2).

La dernière fortification, réalisée au sud de la ville, occupait les actuels boulevards Vallier et Foch. Elle était bordée au sud par un fossé alimenté par drainage de la nappe. Elle a été démolie lors de l'exposition internationale de la Houille Blanche en 1925. Des collecteurs en béton de plus de 40 cm d'épaisseur ont alors été construits au droit de l'ancien fossé (voir

Comment fonctionnent les écoulements souterrains ? Comment les aménagements urbains ont-ils été protégés des submersions par remontée des eaux souterraines ?

A nos rivières qui traversent la plaine de Grenoble est en effet associée une nappe phréatique contenue dans les sédiments sablo-graveleux de bonne perméabilité, déposés par les rivières au cours de la période quaternaire. Au droit de Grenoble les sédiments du Drac ont formé un vaste cône de déjection lors des divagations de son lit dans toute la plaine, entre le Vercors à l'Ouest et les collines de la bordure Ouest de Belledonne (voir figure 1). Par la puissance de ces flots, le Drac a confiné l'Isère au Nord, contre le massif de la Bastille. Dans la nappe alluviale s'écoule, du sud vers le nord, une eau souterraine, qui était réputée par sa clarté et sa pureté (en particulier dans le quartier Eaux Claires). Les variations de niveau de la nappe suivent les variations des niveaux du Drac (voir figure 4).

Le Drac est le principal fournisseur d'eau à la nappe. L'Isère au contraire draine les eaux souterraines. Dans le Drac, la vitesse d'écoulement de l'eau est comprise entre 0.5 m/s en période d'étiage et plusieurs m/s en période de crue. Dans la nappe la vitesse de l'eau souterraine entre les sédiments est beaucoup plus faible, de l'ordre de un m/h. Mais la section d'écoulement disponible pour les eaux souterraines est beaucoup plus grande que la section de la rivière, et le débit d'eau souterraine apporté par le Drac est important, compris entre 1 et 5 m³/s, variable avec la hauteur d'eau dans la rivière. Il est suffisant pour submerger les sols.

Parallèlement aux travaux de protections contre les débordements des rivières en crues, de nombreux ouvrages souterrains ont été réalisés depuis le dix-neuvième siècle. Leur objectif était d'écarter et contrôler la surface de la nappe et de maîtriser les submersions par remontées des eaux : en 1838, on décomptait 10 fossés et canaux de drainage : le Dragger, le Verderet, le canal d'alimentation du

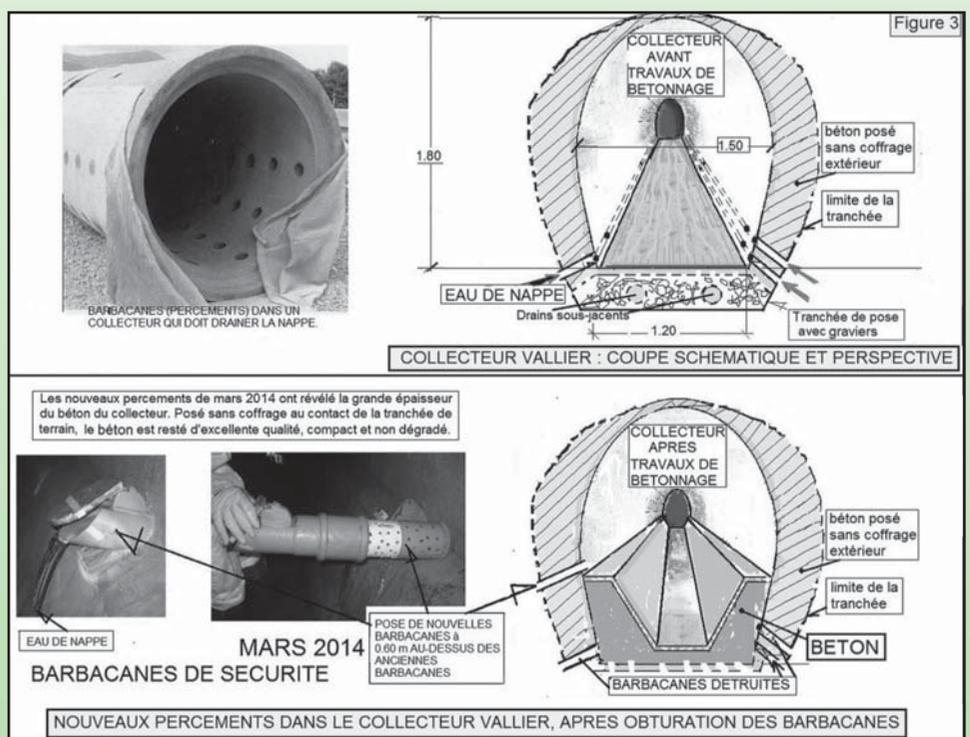
figure 3). La fonction drainage était réalisée à travers le radier non étanche et par des percements proches du radier des collecteurs, appelés **barbacanes**.

Grâce au drainage de la nappe et à l'écoulement gravitaire, sans énergie de pompage, dans les fossés et collecteurs, l'eau souterraine était ainsi maintenue à une profondeur de 2 à 3 mètres sous le sol, comme dans un polder. Le système, simple et écologique, particulièrement efficace, a protégé nos bâtiments même pendant les plus fortes crues survenues depuis un siècle, alors que les fonds et les lignes d'eau des rivières étaient plus hauts qu'aujourd'hui, de 2 à 4 mètres.

Ce drainage a autorisé le développement urbain. Peu à peu, le réseau de fossés a été utilisé pour récupérer les eaux usées des habitations. Il a été transformé en réseau d'assainissement urbain, tout en conservant son important rôle de drainage de la nappe. Au cours des dernières décennies, il récupérait environ 1000 l/s d'eau de nappe en moyenne annuelle. Cette eau est envoyée à la station d'épuration, avec les eaux usées. Les travaux récents de bétonnage des collecteurs Vallier et Irvoy (2011) semblent indiquer que cette fonction de maîtrise des niveaux de la nappe par drainage ait été temporairement « oubliée » par les techniciens. Installés de fraîche date en responsabilité dans les organismes en charge de la gestion du réseau d'assainissement (LA METRO), il leur a été en effet ordonné d'éliminer les eaux de nappe envoyées à la station d'épuration. Obéissant à une Directive Nationale, ils ont risqué la submersion générale de tous nos sous-sols par la destruction du drainage. Plusieurs immeubles ont cependant été impactés en permanence par les effets de la remontée de la nappe dans le quartier Eaux-Claires.

Il a été constaté des submersions importantes des sous-sols lors des crues du Drac de mai-juin 2013. Le débit du Drac a atteint 480 m³/s, alors que son débit moyen est proche de 100 m³/s.

Fort heureusement, l'action de l'UDHEC a permis de conduire les techniciens de la METRO vers l'arrêt de ces projets de bétonnage. Elle leur a apporté la connaissance nécessaire à la réhabilitation de la fonction drainage/contrôle de la nappe.



Avec le même sérieux que lors du projet de fermeture des barbacanes, les responsables de la METRO ont donc pris la décision de réhabiliter la fonction de contrôle de la nappe. Cette réhabilitation comprend 2 parties :

- **La partie principale est constituée par un ensemble de puits de pompage** : l'étude en cours doit être terminée pendant l'année 2014. La réalisation (étude et travaux) s'effectuera sur une période de un an environ. Souhaitons qu'il n'y ait pas de fortes crues du Drac au cours de cette période transitoire ! Il convient de rappeler que le débit maximum de la crue de projet du Drac retenue pour la protection par débordement est supérieur à 1500 m³/s, soit plus de trois fois plus forte que celle de 2013.

- **La partie secondaire : des barbacanes de sécurité**, mises en place dès mars 2014, à environ 60 cm au-dessus des anciennes barbacanes (voir figure 3). Il convient de noter que les percements des nouvelles barbacanes ont révélé la grande épaisseur du béton des collecteurs (carotte de plus de 50 cm). Posé sans coffrage extérieur, au contact de la tranchée de terrain, le béton de près d'un siècle d'existence est resté d'excellente qualité, compact, sans aucune dégradation.

Cet ensemble devra permettre non seulement de maîtriser la nappe, même lors de la crue du Drac de 1500 m³/s, mais également de respecter les directives Européennes. En effet, les eaux

recupérées par pompage ne seront plus envoyées à la station d'épuration, mais directement dans le Drac.

Pour le dimensionnement des puits de pompage, le choix de la crue de projet de 1500 m³/s s'impose à la METRO, par cohérence avec la protection contre les débordements.

Une solution plus écologique, plus conforme aux drainages anciens par les collecteurs est envisageable, mais elle serait plus coûteuse et plus difficile à mettre en œuvre : creusement de nouveaux collecteurs souterrains par micro-tunnelier.

Ci-après sont présentées sommairement quelques données sur l'hydrologie des rivières, les crues historiques, l'importance des aménagements EDF.

L'hydrologie des rivières influence fortement les niveaux de la nappe : les fluctuations des niveaux piézométriques suivent les variations des débits des rivières (voir figure 4). Les plus forts débits marquent les périodes de nappes hautes. Les crues des rivières provoquent des ondes de crues qui se propagent dans la nappe.

Les débits du Drac, de la Romanche et de l'Isère sont influencés par les aménagements hydroélectriques amont (barrages hydroélectriques gérés par EDF). Les régimes hydrologiques sont toujours marqués par les apports liés à la fonte de la neige en mai, juin (débit maximum) et juillet. L'étiage apparaît en janvier.

La gestion des débits des rivières par EDF a réduit l'amplitude inter saisonnière des variations : les

stockages d'eau dans les barrages EDF amont permettent de renforcer les étiages.

Les retenues ou aménagements qui modifient le régime hydrologique sont :

- **pour le Drac et ses affluents** : Le Sautet, St Pierre de Méarotz (ou Cognet), le Monteynard et Notre Dame de Commiers, les barrages du Chambon et de Grand Maison,

- **pour l'Isère**, Bissortes, Mont-Cenis, Sept-Laux, Aussois, Tignes, Girotes, Roselend et pompes Arc-Isère (voir figure 5).

Les aménagements n'ont (théoriquement) pas d'influence sur le passage des plus fortes crues. Le stockage utile d'eau dans les retenues est, au total, supérieur à 950 millions de m³, pour ces 3 rivières. La gestion de l'eau par EDF n'est dédiée qu'à la production d'énergie.

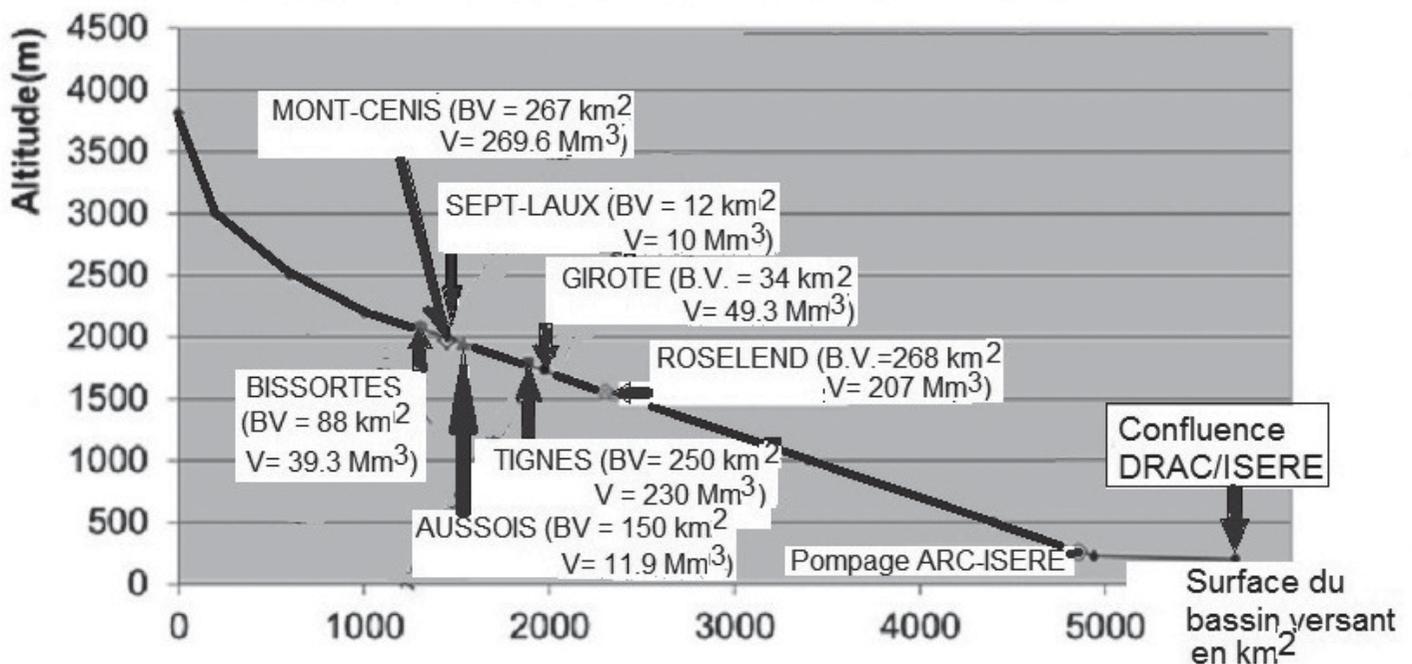
Elle représente une très grande part de l'énergie hydraulique produite par EDF en France (15 % pour le DRAC seul). Les aménagements n'ont pas vocation à gérer les crues. Cependant, il suffirait d'environ 10 à 15 % du volume utile des retenues pour stocker les pointes des plus fortes crues, et mieux protéger les zones urbaines. Il ne semble pas que l'étude même des possibilités d'écrêtement des crues par les aménagements EDF ait été évoquée, même dans le cadre, par exemple, de SAGE (Schéma d'Aménagement Général des Eaux).

P. JARDIN et JP. BOREL

SURFACE DU BASSIN VERSANT (B.V.) DE L'ISERE A DIFFERENTES ALTITUDES

Figure 5

ET BASSINS VERSANTS ASSOCIES AUX RETENUES EDF
(STOCKAGE UTILE dans les retenues EDF 817 Mm³);
BESOIN DE STOCKAGE POUR LA POINTE DE LA CRUE ~ 100 Mm³ .
Volume utile MONCENIS + TIGNE + ROSELEND > 700 Mm³



« Contre la solitude »

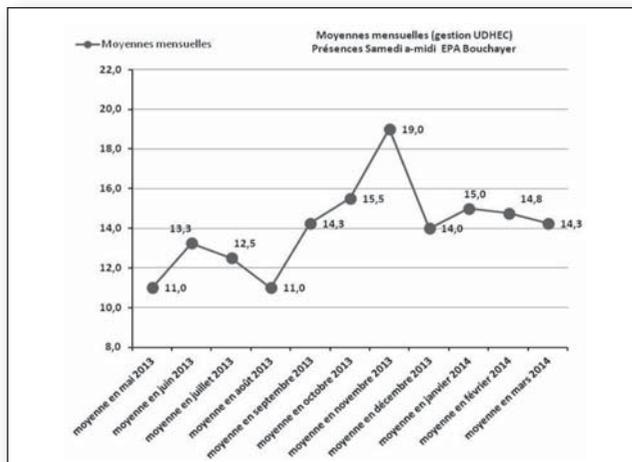
Une activité de l'UDHEC le samedi après-midi.

Depuis 2003 tous les samedis après-midi une équipe de bénévoles de votre « Union de Quartier Eaux-Clares » accueille les personnes qui désirent venir passer un moment convivial de 13 h 30 à 17 h 30 à *l'Espace personnes âgées Bouchayer » pour jouer aux jeux de société (ex : coinche, tarot, scrabble, rami, belote...) ou tout simplement pour rencontrer d'autres personnes.

*Le but, c'est surtout lutter contre la SOLITUDE qui est un des fléaux de notre société. C'est pour cela que l'UDHEC a créé cette activité avec l'aide du CCAS de la Ville de Grenoble. Car attention ! La SOLITUDE à nouveau s'installe dans les foyers à tous les âges, c'est pour cette raison qu'il faut continuer notre action. Je suis certaine que vous comprendrez mon message. Faire du bien autour de soi, n'est-ce pas là une action de solidarité, de bien vivre ensemble ? Actuellement, nous avons une moyenne de quatorze personnes qui se retrouvent régulièrement, d'autres qui viennent de temps en temps. Surtout, vous n'êtes pas tenus à venir tous les samedis, c'est quand vous n'avez rien de prévu, ne restez pas seule., venez nous faire un « petit coucou ». Ce qui est certain, inutile de prendre rendez-vous pour nous faire une petite visite, pour connaître le lieu, et vous rendre compte de l'ambiance. Qui sait, vous trouverez peut-être des personnes que vous connaissez ?

Pour les personnes qui souhaitent nous rejoindre nous leur donnons rendez-vous à : l'Espace personnes âgées Bouchayer, 70 bis, rue Joseph Bouchayer (face au groupe scolaire Painlevé). A bientôt peut-être ?

Josette DOURNON
(Une des Responsables)



L'Espace Personnes Agées Bouchayer

C'est un établissement public du CCAS de Grenoble, non médicalisé, destiné aux personnes âgées et habitants du secteur 3 (Eaux Claires, Abry Lys Rouge, Mistral, Rondeau Libération), ouvert également aux seniors des communes avoisinantes. Avec une ouverture intergénérationnelle à travers les projets avec l'Ecole Painlevé (repas partagés et jardin) ; le Collège Aimé Césaire ; et les actions d'animation. L'équipe de professionnels qualifiés accueille du lundi au vendredi de 10 h à 17 h les personnes isolées souhaitant se distraire, se restaurer à midi, sortir de leur solitude, rencontrer d'autres retraités. Les bénévoles de l'Udhec accueillent le public le samedi de 13 h 30 à 17 h 30. Ici, vous pouvez bénéficier de la restauration collective (livrée par la Cuisine Centrale) du lundi au vendredi : les menus établis par un diététicien sont équilibrés et variés ; les tarifs sont appliqués en fonction des revenus, de 5.05 € à 9.71 € (vin et café compris).

Tous les après-midis : jeux de société : belote, scrabble, coinche, « coppa ». De plus, sont proposées des animations telles que Lotos, séances de Contes, projections de photos, séances initiations à l'informatique ; ateliers créatifs ; sorties en car à la journée près de Grenoble. Projets intergénérationnels durant l'année : Jardin'Agés avec l'Ecole Painlevé, et Echanges historiques avec le Collège Aimé Césaire.

Ateliers réguliers :

- Groupe Chant le lundi de 14 h à 16 h

- Groupe Tricot le jeudi de 14 h à 17 h
- Atelier Mémoire en projet : se renseigner auprès de la responsable.
- Projet : initiation à l'informatique avec l'Age d'Or

Prochaines dates à retenir :

- **Jeudi 12 Juin 2014 :** Repas festif « Paella » à midi, Et à 14h : Réunion du Collectif des Usagers de l'EPA
- **Vendredi 13 Juin 2014 :** Sortie en car ; journée au bord du lac de Charavines (Petite friture, baignade, pétanque, balades...). Départ 10 h, retour 17 h 30. Tarif entre 16 et 20 €.
- **Mercredi 25 Juin 2014 :** Sortie en car ; journée à la Maison des Collines Eybens (cadre verdoyant). Départ 10 h, retour 17 h 15.
- **Lundi 30 Juin 2014 :** Repas festif à l'EPA ; « Sauté de veau aux olives et Pommes Boulangère » suivi de jeux de société.
- **Vendredi 4 Juillet 2014 :** 14 h 30 à l'EPA : Concours de Coinche ou Belote
Et à 19 h : Souper amical (tarif unique 3.40 €)

L'EPA sera ouvert tout l'été !!

N'hésitez pas à nous téléphoner, à pousser la porte de l'EPA, à venir vous renseigner : nous vous accueillerons avec plaisir.

Myriam CHOMAT
(Directrice de l'EPA)



■ Un séjour bord de mer à MASSACAN (près de Toulon) est proposé aux seniors du secteur, du 22 au 26 août 2014. Tarif 1 : 112 € TTC (transport en car et pension complète). Tarif 2 : 164 € TTC.
Calcul tenant compte des revenus.



Une Equipe de professionnels dynamiques qui vous attend dans un cadre agréable.



A Coiffure Salon Climatisé

48 Bd Joseph Vallier 38000 Grenoble

04 76 96 20 85

Connaître l'histoire de nos Rues

Le cours de la Libération ...

Autrefois le Cours St André était considéré comme un des plus belles promenades de France. Cette grande artère rectiligne, bordée de chaque côté d'une double rangée de platanes sur huit kilomètres, avait été créée et réalisée entre 1660 et 1684 à la demande de Nicolas Prunier de Saint André qui lui donna son nom.

Ce cours reliait Grenoble au Pont de Claix : construit sous les ordres du duc de Lesdiguières. et bâti en dos d'âne, ce pont fit sensation à l'époque : il n'a qu'une seule arche de 46 m d'envergure et sa « clef de voute » surplombe de 16 mètres le cours d'eau. Il fut classé jadis parmi les 7 merveilles du Dauphiné !

Le Cours St André est devenu aujourd'hui le cours Jean Jaurès et le « Cours de la Libération et du Général de Gaulle ».

Quelques rappels historiques (pour les jeunes générations qui n'ont pas connus ces moments) :

- Après le coup de tonnerre de l'opération « Overlord », (le débarquement des Alliés en Normandie, le 6 Juin 1944), c'est l'opération « Anvil-Dragoon » qui a lieu le 15 août sur les côtes de Provence, afin de prendre en étau les forces allemandes qui tiennent encore la plus grande partie de notre pays. L'armée française du général Lattre de Tassigny qui comporte 7 divisions, va pleinement contribuer à la libération du Sud-est de notre pays en remontant, avec les Américains, à la fois par la vallée du Rhône, mais aussi par la route des Alpes. Mais alors que, d'après les prévisions de l'Etat Major, la libération de Grenoble ne devait avoir lieu que 90 jours après « Anvil » (c'est-à-dire le 15 novembre), c'est en fait le 22 août que notre ville voit la fuite des allemands du général Pflaum et l'entrée d'une « Task force » Américaine dans ses murs ! Lyon et l'ensemble du Dauphiné, seront libérés dès le 3 septembre.

Dans cette offensive Alpine, il faut souligner le soutien indéniable de la Résistance aux troupes américaines : en Isère, les attaques incessantes des maquis, le sabotage des trafics téléphoniques et ferroviaires atteignent militairement l'ennemi en l'obligeant à disperser ses forces et, plus encore, en atteignant son moral !

A Grenoble, c'est un raz-de-marée populaire !
 • Place Notre Dame, c'est le délire ... Cours Jean-Jaurès, la foule littéralement absorbe les libérateurs, enfants et jeunes filles se perchent sur les véhicules ... embrassant les Américains, à en rendre jaloux les FFI !»

Et le 5 novembre, le Général de Gaulle remet à la ville de Grenoble la Croix de la Libération. C'était il y a 70 ans !

RESSEMELAGE DRAC

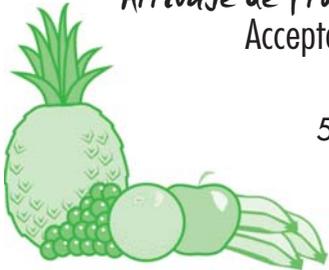
**REPRODUCTION TOUTES CLÉS
CORDONNERIE "Gravure" tampons**

53, boulevard Joseph Vallier - Tél./fax : 04 76 96 52 28

LES FRUITS de la PASSION

Fruits - Légumes

Arrivage de fruits frais : Pêches - Abricots
 Acceptons chèques restaurant



SARL FRANCK
 50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
 Tél. 06 81 37 61 44

**Ouvert Dimanche matin
Fermé lundi et jeudi après-midi**

CLINICUIR

la Clinique du Cuir

33, bd Joseph-Vallier - 38100 GRENOBLE
 (en face de la Clinique Mutualiste)
 © 04 76 48 37 37

Sur vêtements cuir, peau, fourrures :
 réparations, transformations, retouches
 doublage, boutons, nettoyage

Sur mobilier :
 confection, coussins nettoyage,
 recoloration, mousse, skaï,
 tissu sur sacs cuir

Couture, Retouche
 sur tous textiles
www.clinicuir.com

Croix Rouge Française Institut Saint Martin

L'UDHEC connaît bien l'Institut St Martin pour avoir, notamment, assisté à la fusion de cette Ecole d'Infirmières, d'Aides-soignantes et d'Auxiliaires de puériculture, avec la Croix Rouge française. Nous avons voulu rappeler aux habitants de notre quartier le rôle essentiel que joue cette Institution dans la formation des futurs « soignants » de nos hôpitaux et cliniques !

Nous avons donc rencontré M. Sébastien Chevillotte, Directeur administratif et financier et Mme Odile Centelles, Directrice des formations sanitaires.

Voulez vous nous rappeler le rôle de cet Institut ? Bien volontiers !

Il est tout d'abord de former les très nombreuses personnes pour occuper des postes de « soignants qualifiés » dans le monde du soin : infirmières, aides-soignants, mais aussi auxiliaires- puéricultrices ...

Ces étudiants/élèves suivent chez nous des formations « diplômantes ».

Nous recevons aussi des futurs étudiants qui se préparent en prépas aux concours d'entrée dans les Instituts : ce sont, chez nous, les formations « pré-qualifiantes » !

Ils sont actuellement environ 700 étudiants à suivre des cours ou des formations en alternance dans les diverses formules proposées.

• Mais n'oublions pas qu'il s'agit aussi d'une formation sociale, humaniste : l'écoute, l'implication, les relations humaines et la convivialité sont des aspects essentiels de cette formation car les soins aux malades passent d'abord par ces valeurs sociales qui font partie intégrante de la « remise sur pieds » des malades...

Et vos relations avec notre quartier ?

S'il est vrai que les étudiants de l'Institut St Martin viennent de toute l'Isère, voire d'autres départements de la région - et pratiquant souvent des « petits boulots » pour payer leurs études - nous essayons aussi d'évaluer les besoins de notre quartier et d'y correspondre (par exemple en Assistantes Maternelles).

Nous sommes aussi en contact avec divers organismes présents dans les environs immédiats de l'Institut comme l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) ou le KAPS (Kolocation à Projets Solidaires) ou encore l'association du PRUNIER SAUVAGE qui propose des activités culturelles aux habitants de notre quartier, ou enfin LE PLATEAU.

Nos activités débordent aussi à l'extérieur : don du sang, journées Portes Ouvertes, Tables Rondes avec intervenants extérieurs, prêt de l'Espace des Eaux Claires pour la journée de la Femme, en lien avec le quartier...

Et qui assure le financement de vos activités ?

C'est d'abord la REGION RHÔNE ALPES qui assure une bonne partie de nos rentrées d'argent, mais il ne faut pas oublier que les études sont payantes : elles coûtent entre 1 400 et 6 000 € par an selon les filières choisies, mais de nombreuses bourses peuvent être obtenues pour aider les familles qui ne peuvent pas venir en aide à leurs enfants étudiants.

De plus, certains employeurs sont mis à contribution !

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Notre financement n'étant pas extensible, nos projets sont modestes !

- Développer l'action sociale auprès de nos Etudiants
- Développer l'aide en informatique (de plus en plus indispensable) et l'utilisation des langues : l'anglais devient le vecteur de très nombreuses publications scientifiques et médicales avec les bénévoles de la Croix Rouge française.
- Une exposition à l'Institut le 4 juin prochain : vernissage de « 150 ans à vos côtés ».

Il ne reste à l'UDHEC qu'à vous remercier pour votre accueil sympathique - et pour la tasse de café offerte !

Nous serions heureux si vous pouviez participer à la Fête du Quartier qui se tiendra dans le parc de la Savane le samedi 21 juin prochain, en proposant - pourquoi pas - un « Atelier de 1^{er} secours » qui permettrait aux habitants de notre quartier de mieux vous connaître et de se familiariser avec les premiers soins à donner aux blessés, lors d'un accident par exemple...

Pas moins de 250, tel est le nombre de mamans en difficultés, assistées par le Resto Bébés du Cœur de Grenoble, principal bénéficiaire de l'action menée par les tricoteuses de Fil en Aiguille exerçant leurs talents le jeudi après-midi à L'EPA Bouchayer. En bénéficie également la maternité du CHU de Grenoble par l'intermédiaire de l'assistante sociale en charge du service. C'est ainsi que de 2003 à 2013, environ 8 300 pièces tricotées étaient offertes, principalement sous forme de layette, pulls et couvertures. L'année 2013 a été placée sous le signe des échanges : en février, une excellente exposition-vente de pièces tricotées a été ponctuée par la visite de représentantes de deux autres groupes de tricoteuses bénévoles du Centre Social de l'ARCHE à SEYSSINET-PARISSET. A l'inverse, visite a été rendue aux tricoteuses de l'Arche en mai par une représentation de celles de l'EPA Bouchayer. En novembre, la délégation Amis Sans Frontières de Haute Savoie est venue à l'EPA Bouchayer pour un bien fructueux échange : Il lui a été remis un conséquent surplus de laine collectée à Grenoble. En contre partie, un assortiment de pièces tricotées, de jouets et doudous faits main ont été directement offerts par nos amis de Haute Savoie aux responsables du Resto-Bébés de Grenoble venu.e.s également à l'E.P.A. pour l'occasion. Des rencontres ? Nous en souhaitons d'autres. Avec les personnes fréquentant l'EPA bien sûr, mais aussi, grâce au bouche à oreille, avec un public le plus large possible : Nous avons toujours besoin de laine, mais aussi, pour intensifier notre action, de nouvelles tricoteuses. Faire connaître notre activité dans le milieu familial ou amical, c'est l'occasion de susciter un soutien là où on ne le penserait pas. Affiches et descriptifs sont à disposition à cet effet dans la salle de tricot de l'EPA.

Neuve ou non utilisée OFFREZ votre laine

Les dons de laine sont les bienvenus à l'EPA Bouchayer, non seulement le jeudi, jour de tricot, mais aussi tous les jours d'ouverture de l'établissement grâce à l'amabilité des personnes de l'UDHEC et du personnel qui assurent le relais.

**Vous aimez ou aimeriez tricoter ?
Alors, venez nous rejoindre !
Le jeudi de 14 h à 17 h**

C'est en 1990, que l'association humanitaire nationale AMIS SANS FRONTIERES a lancé l'opération De fil en Aiguille, mobilisant aujourd'hui environ 6 000 tricoteuses dans toute la France. C'est fin 2002 que cette action a pu être lancée à l'EPA Bouchayer grâce au soutien appuyé du Centre Social EAUX CLAIRES, de l'UDHEC et de la MJC EAUX-CLAIRES.

**Pour la Commission Sociale
Jacques Desfours – Elio Mucciante
Jacques Gentil**

Guy CHABEAUDY



Le conciliateur de justice :

une autre solution que le procès pour régler des litiges

Pour régler des conflits concernant des problèmes de voisinage, des différends entre propriétaires et locataires, des litiges de consommation, des malfaçons de travaux etc. Vous pouvez saisir directement le conciliateur de justice par simple lettre ou demande verbale auprès du greffe du tribunal compétent (*). Les litiges avec l'Administration ou liés à l'état civil ne relèvent pas de la compétence du conciliateur.

Le recours au conciliateur est gratuit.

Une fois saisi, le conciliateur invite les parties adverses à une réunion de conciliation à l'issue de laquelle il propose un règlement amiable. A défaut d'entente, chacun des adversaires reste libre de faire régler le litige par le Tribunal.

Le conciliateur peut également être saisi par le juge suite à un dépôt de plainte d'ordre civil. L'accord des parties à l'issue de la réunion de conciliation arrête la poursuite de la plainte.

(*) Les Conciliateurs du Dauphiné Maison des Associations

6 Rue Berthe de Boissieux 38000 Grenoble

Robert DARVES-BLANC

Lire et relire ces quelques lignes afin que personne ne puisse s'identifier à tout le monde (un peu d'humour et un sourire...)

Il était une fois quatre individus qu'on appelait
Tout le monde – Quelqu'un – Chacun – et Personne.
Il y avait un important travail à faire, et on a demandé à Tout le monde de le faire.
Tout le monde était persuadé que Quelqu'un le ferait.
Chacun pouvait l'avoir fait, mais en réalité Personne ne le fit.
Quelqu'un se fâcha car c'était le travail de Tout le monde !
Tout le monde pensa que Chacun pouvait le faire
Et Personne ne doutait que Quelqu'un le ferait...
En fin de compte, Tout le monde fit des reproches à Chacun
Parce que Personne n'avait fait ce que Quelqu'un aurait pu faire.

MORALITÉ

Sans vouloir le reprocher à Tout le monde,
Il serait bon que Chacun fasse ce qu'il doit sans nourrir l'espoir
Que Quelqu'un le fera à sa place...
Car l'expérience montre que là où on attend Quelqu'un,
Généralement on ne trouve Personne !

A transférer à Tout le monde afin que Chacun puisse l'envoyer à Quelqu'un sans oublier Personne...

Repères

concernant les Police Nationale, Municipale et la Mairie de Grenoble

Police Municipale 04 76 46 74 97 - 21 Rue Lesdiguières - 38000 Grenoble

Les missions

Le choix de la municipalité est celui d'une Police municipale tournée vers les habitants par une présence visible et par une prise en compte de leurs attentes. Dans ce cadre, ses missions sont :

- assurer une présence de proximité dans tous les quartiers
- répondre aux demandes d'intervention des citoyens, des commerçants
- faire respecter les arrêtés du maire
- mener des campagnes de prévention routière dans les écoles
- assurer en collaboration avec la police nationale l'encadrement des manifestations festives, culturelles et sportives
- veiller au respect et à l'application du code de la route pour protéger les usagers vulnérables

Police Nationale : le 17 ou le 04 76 60 40 40 - 36 boulevard Maréchal-Leclerc 38000 Grenoble

Les missions :

- Assurer la sécurité des personnes, des biens et des institutions.
- Maîtriser les flux migratoires et lutter contre l'immigration illégale.
- Lutter contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue.
- Protéger le pays contre la menace extérieure et le terrorisme.
- Maintenir l'ordre public.

La Mairie de Grenoble : 04 76 76 36 36

• Le fil de la ville :

0800 12 13 14 Appel gratuit d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Propreté, espaces verts, voirie

La Ville se mobilise pour plus d'écoute, plus de proximité, plus de réactivité.

Brocante

du quartier Eaux-Claires du 30 mars 2014

Arrivée à 7 h 30 pour l'installation des tables, grilles, banderole, l'UDHEC était présente toute la journée pour commenter les photos anciennes du quartier, discuter avec les passants visitant notre stand.



Brèves

Plusieurs membres du CA de l'UDHEC ont participé au **Comité des Usagers** le samedi 26 avril 2014, organisé par la MdH3, de 10 h 30 à 12 h. Dans le groupe de travail du quartier Eaux-Claires, nous avons témoigné de notre perception de la vie de notre quartier. Un compte-rendu détaillé sera réalisé par les professionnel-s-les de la MdH3. Un lien sur le site de l'UDHEC permettra sa consultation.

Le président et la secrétaire de l'UDHEC ont rencontré l'adjointe, nouvellement élue, du secteur 3, **Mme Laetitia Lemoine**, le vendredi 25 avril, au bureau de l'Udhec du centre social Eaux-Claires. De nombreux points ont été évoqués, concernant la vie du quartier, et ce premier contact très satisfaisant permettra des échanges plus nombreux en fonction des problématiques du quartier et des différents événements que nous organisons.

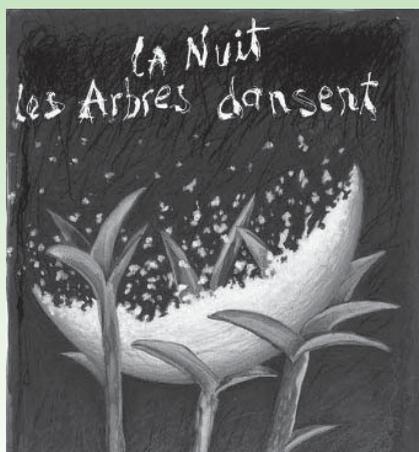
Un **CA de LAHGLO « délocalisé »** a eu lieu le 8 avril 2014 à la MdH3, de 18 h à 20 h, où l'UDHEC a pu présenter en préambule, le quartier Eaux-Claires avec ses infrastructures publiques et privées (Établissements d'enseignement publics et privés, structures administratives publiques, implantations commerciales, ...), les moyens de déplacements, les espaces paysagers, la qualité de vie du quartier et les problèmes récurrents développés dans les journaux de l'UDHEC.

Mise en service de la ligne de **Tram E** le samedi 28 juin 2014. Le quartier Eaux-Claires sera desservi par les deux lignes de Tram C et E.

La **campagne d'adhésion** continue avec les collectrices et les collecteurs de l'UDHEC qui essaient de passer dans tous les immeubles. Nous remercions par avance les personnes qui prendront leur adhésion par correspondance en utilisant le bulletin situé en dernière page du journal.

« Artistes en résidence » au collège Aimé Césaire

Cette année à nouveau, le Collège Aimé Césaire a hébergé des "Artistes en résidence" : la troupe de théâtre "La Fabrique des Petites Utopies". Durant trois semaines en décembre, le metteur en scène, les acteurs et le scénographe ont travaillé sur texte et décors pour le spectacle en création. Les élèves de 6^{ème} ont notamment mis au point le prologue dont ils allaient devenir les acteurs !



En avril, la troupe est revenue implanter camion-théâtre et caravanes au sein même de l'établissement! Ainsi, tous les collégiens et leurs camarades de CM2 des 6 écoles de secteurs ont eu la joie d'assister au spectacle "La nuit les arbres dansent"!

Deux représentations publiques ont été également proposées aux amis du quartier.

Cette expérience s'inscrivait dans notre politique consistant à faire entrer la culture au sein de l'établissement et enrichir nos élèves. Un moment fort assurément !

Jacques DELFORGE
Principal du collège
Aimé Césaire

René Comte nous a quittés

Le 14 décembre 2013, à l'âge de 82 ans. L'UDHEC a présenté à sa famille ses condoléances lors de la cérémonie au funérarium de Grenoble et rendu le témoignage ému de tous ceux qui ont travaillé avec René.

Les habitants du boulevard Joseph Vallier se souviennent de sa bonne humeur et de son engagement pour l'animation du quartier.

Fête du Quartier Eaux-Claires

Organisée par l'Union Des Habitants des Eaux-Claires
UDHEC



Samedi 21 Juin 2014

Parc de la Savane

De 14 h à 18 h

- **Jeux d'enfants** : Pêche à la ligne, Château gonflable, Promenade à dos d'âne, Maquillage, Goûter aux enfants.
- **Petit train** de Grenoble dans les rues du quartier EAUX-CLAIRES.
- **Loterie**, enveloppes surprise et panier garni.
- **Ateliers** ouverts à tous, proposés par le **Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs**
- **Gaufres** au sucre, au nutella
- **Chorale et orchestre**

De 18 h à 19 h

Apéritif musical
en présence des Élus



Avec la participation du Centre Social et la MJC des Eaux Claires, de la Ville de Grenoble, de l'EPA Bouchayer et du Conseil Général de l'Isère.



UDHEC - BULLETIN D'ADHESION 2014

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

COTISATION : 5 EUROS - DE SOUTIEN : 10 € OU +

Règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre de l'UDHEC à envoyer au :
31, Rue Joseph Bouchayer - Centre social Eaux-Claires - 38100 Grenoble

- Directeur de publication : R. DARVES-BLANC
31, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2014
- Tirage : 5 000 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame
38330 MONTBONNOT - Tél. 04 76 18 56 16

Contact e-mail : udheceauxclaires@yahoo.fr
Site : www.udhec38.com